ALAJI

Organisme de formation · CFA · Certifié Qualiopi · 6 Route de l'Aviation, 54600 Villers-lès-Nancy · 03 83 58 18 28

PROPRETÉ · FORMATIONS QUALIFIANTES / DIPLÔMANTES

TP APH – Titre Professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène

539 heures | RNCP37872 — Niveau 3 | Entrées permanentes

CERTIFICATION ENREGISTRÉE AU RNCP

RNCP37872

Niveau 3 · NSF 343t : Nettoyage de locaux, décontamination des locaux hospitaliers et industriels, assainissement urbain

Objectifs de la formation

- Acquérir un Titre professionnel du Ministère chargé de l'Emploi « Agent de Propreté et d'Hygiène » de niveau V
- Accéder à un emploi reconnu dans le secteur de la propreté
- Pour les personnes titulaires d'un CCP : les préparer à obtenir le CCP manquant afin d'être titulaire du titre complet

Programme

Durée totale : 539 heures

CCP 1 : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage (140 h centre / 105 h entreprise)

- Réaliser le nettoyage manuel des surfaces
- Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées
- Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires
- Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination

CCP 2 : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés (115 h centre / 105 h entreprise)

- Réaliser un nettoyage mécanisé
- Réaliser une remise en état mécanisée

Pack d'accompagnement (75 h en centre)

- Accueil et clôture
- Bilans intermédiaire et final
- Préparation aux techniques de recherche d'emploi

- Préparation aux épreuves de certification

Public & prérequis

Projet professionnel validé dans les métiers de la propreté. Maîtrise de la lecture et de l'écriture. Avoir trouvé une entreprise prête à signer un contrat d'alternance.

Prise de contact avec un chargé de développement ; envoi du dossier de candidature ; réception du dossier et sélection ; envoi des documents à l'employeur afin d'établir les contrats (CERFA et convention de formation) ; inscription sur l'action concernée.

Voies d'accès : Formation accessible par la voie de l'alternance (Apprentissage, professionnalisation). Également accessible pour les demandeurs d'emploi.

Modalités pédagogiques

Méthodes pédagogiques

- Mobilisation du plateau technique propreté
- Présentiel, présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Matériel professionnel et consommables mis à disposition
- Formateurs professionnels issus des métiers de la propreté

Évaluation

- Validation du Titre Professionnel d'Agent de Propreté et d'Hygiène du ministère chargé de l'Emploi
- Examen : rédaction d'un Dossier Professionnel, mises en situation pratiques, entretien devant un jury
- Possibilité de validation partielle : oui
- Durée de validité des blocs : 5 ans pour acquérir la totalité du titre

Tarifs & financement

Conditions d'accès et de financement

- L'accès à la formation est possible essentiellement dans le cadre d'une alternance
- Pas de frais d'inscription ni de formation pour l'apprenant
- Signature d'un contrat en alternance et rémunération en fonction de l'âge pendant ses temps en entreprise et au CFA
- Prise en charge de la formation par l'OPCO de l'entreprise employeuse
- Possibilité d'autres financements : nous consulter pour en savoir plus

Débouchés & suite de parcours

Tout type d'entreprise et de collectivité dans des environnements très diversifiés : bureaux, locaux administratifs, immeubles d'habitation ; hôpitaux et cliniques, établissements médico-sociaux, EHPAD ; magasins, hypermarchés ; locaux industriels ; salles de sport, musées, cinémas, hôtellerie ; restauration collective ; transports en commun. Types d'emploi accessibles : agent de nettoyage en collectivité, agent des services hospitaliers qualifié, agent de nettoyage industriel, agent de propreté des locaux, agent de propreté en grande surface, agent d'entretien polyvalent.

SUITE DE PARCOURS

Agent de bio nettoyage

RÉSULTATS

Pas d'actions en alternance mises en place en 2025

ACCESSIBILITÉ (PSH)

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

CONTACT & INSCRIPTION

ALAJI — Propreté

Tél. 03 83 58 18 28 · contact@alaji.fr · 6 Route de l'Aviation, 54600 Villers-lès-Nancy

Prochaine session : Entrées permanentes

· © 2026 ALAJI